Du Lundi 24 au vendredi 28 octobre
de 13h30 à 16h30 - Salle Jean Renoir LEVREZY

VERS UN APPUI ALIMENTAIRE PLUS LARGE...

Nouveauté :

Pour cette nouvelle campagne des Restos du Cœur, pour évaluer vos ressources disponibles, nous prenons en compte en plus du loyer, vos charges liées au logement.

Voici la liste de papiers/documents à fournir en fonction de vos possibilités lors de l'inscription hiver 2022 dans un des centres de l'Association Départementale.....des Restos du Cœur :

Bogny Sur Meuse

➲ **Ressources mensuelles**

- Salaires
- Retraite
- Aide au logement
- RSA
- Pension invalidité
- Pension alimentaire reçue
- Allocation adulte handicapé

➲ **Charges mensuelles ou mensualisées**

- Loyer hors charges
- Mensualité crédit immobilier
- Droit de place
- Charges locatives sur quittance de loyer ou charges de copropriété courantes
- Eau et énergie (électricité, gaz, bois, charbon, mazout)
- Taxes foncières
- Pension alimentaire versée
- Avis d'imposition

LES RESTAURANTS DU CŒUR
LES RELAIS DU CŒUR